

POLICY COUNCILS TOWNHALLS

EXERCICES DE REFLEXION SUR L'AVENIR

DOCUMENT DE VISION

Redéfinir les finances et l'économie

EXERCICES DE RÉFLEXION SUR L'AVENIR

Cet exercice de réflexion sur la transformation des finances et de l'économie a mis en avant un point essentiel : le nouveau contrat social voulu par le Pacte pour l'avenir et Notre programme commun nous oblige à repenser notre relation avec ce que nous produisons, échangeons et finançons en tant que société. Pour que nos lieux de vie, d'apprentissage et de création soient résilients et durables, tout en garantissant l'égalité, il faudra refaçonner les manières de penser qui nous ont conduits à l'impasse actuelle. Nous rencontrons en effet des crises et des urgences quasi permanentes, dans un monde de plus en plus urbanisé.

Envisager l'avenir sous l'angle de la finance et de l'économie est à la fois un point d'arrivée et un point de départ. Nous sommes arrivé-e-s à cette idée grâce à notre volonté d'ouvrir des trajectoires vers l'égalité. Nous avons ensuite compris que ces trajectoires ne pourraient être empruntées qu'après avoir repensé nos moyens communs de production et de reproduction pour nos communautés et avec elles. Nous sommes convaincu-e-s que la croissance et la finance ne suffisent pas à elles seules. Comme l'a affirmé le secrétaire général des Nations unies, « il est temps de corriger un défaut flagrant dans la manière dont nous mesurons la prospérité et le progrès économiques », pour lesquels de nouveaux indicateurs et mécanismes de suivi axés sur le bien-être devraient être mis en avant et utilisés aux niveaux local et national. La dégradation galopante de l'environnement, ainsi que les tendances mondiales à l'oppression et à la ségrégation de nos communautés, nous enjoignent de trouver des solutions nouvelles, responsables, pragmatiques et résilientes, fondées sur les soins, le respect des droits humains et la protection des biens communs.

Le présent document de vision rassemble les aspirations et les contributions partagées par les participant-e-s lors de l'exercice de réflexion sur l'avenir. Il s'agit d'une analyse de la manière de façonner les actions locales pour réaliser ces aspirations afin qu'elles contribuent effectivement à l'égalité urbaine et territoriale, tout en fournissant un ensemble d'orientations politiques pour y parvenir et diverses ressources utiles.

1. Des aspirations communes pour une redéfinition des finances et de l'économie en tant que point de départ pour la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir

- Notre collectif et ses alliés au sein du système multilatéral ont convenu qu'il était urgent de transformer le système économique actuel. Il faudra changer le système actuel, basé sur une croissance économique sans fin et sur l'extractivisme, et qui ne conduit certainement pas à des sociétés justes, inclusives et libres. Il faut pour cela cesser de considérer la planète uniquement comme une ressource permettant une croissance sans fin et changer profondément les valeurs qui doivent sous-tendre le développement.
- Pour ce faire, nous devons repenser la croissance, le développement et le progrès sous l'angle de la redistribution, de la décentralisation, de la réappropriation des biens communs et de la redéfinition du soin. Il faut remédier aux relations de pouvoir déséquilibrées et donner des moyens aux communautés.

- Il a également été convenu que l'interdépendance économique actuelle affaiblit les économies de subsistance, en menaçant notamment la souveraineté alimentaire. Elle entrave également la résilience locale pendant les crises et appelle donc à une reterritorialisation de nos économies et à une production plus résiliente et durable des besoins essentiels.
- Notre ambition est de placer le féminisme et le soin au cœur de ce changement. Notre collectif et ses alliés sont convaincus que l'adoption d'une approche féministe du développement économique peut garantir l'inclusion de toutes les populations. Elle contribuera à la redéfinition d'un modèle économique juste, qui soit effectivement capable de financer le développement durable, et qui priorise le soin et la solidarité. Par conséquent, le produit intérieur brut (PIB) ne peut plus être la mesure standard du développement.
- Les biens communs nécessaires à la survie de nos communautés et à la réalisation de leurs aspirations, comme l'eau ou le logement, et les nouveaux biens essentiels, sont définis par les marchés. Il faudra que cela cesse, et au contraire démystifier les finances et les budgets municipaux. Nous devons à nos communautés, en particulier aux femmes et à ceux/celles qui vivent et travaillent dans des conditions informelles, d'intégrer la sensibilité au genre dans les budgets et les investissements locaux et de démystifier les finances locales pour permettre l'engagement des communautés.
- Pour mener à bien cette transformation, il faudra modifier ce que nous finançons et comment nous le finançons, ce qui appelle à changer les systèmes financiers, qui aliènent les pays moins développés économiquement, provoquent austérité et dettes, et ne reconnaissent pas les GLR comme des acteurs déterminants du développement local, ce qui entrave leur capacité à avoir un impact positif significatif. En apportant l'innovation, la créativité et une compréhension distinctive des ressources locales, ainsi que la capacité de les mobiliser, les GLR peuvent influencer sur les institutions financières.
- Un système de gouvernance multiniveaux qui fonctionne bien devra assigner des tâches aux différents niveaux de gouvernement, en fournissant un espace et des outils pour un dialogue et une coordination intra-gouvernementaux efficaces. Il garantira une autonomie suffisante pour que les gouvernements locaux et régionaux (GLR) puissent développer et mettre en œuvre leurs propres politiques publiques. Il est également essentiel que les institutions financières et les investisseurs donnent la priorité aux politiques centrées sur les personnes, la proximité et la transformation sociale.

localiser les ODD, mais, comme l'ont fait remarquer les participant-e-s, cela ne sera possible que si les GLR, ainsi que leurs réseaux et organisations partenaires, sont réellement engagés envers ce changement.

Pour ce qui est des changements nécessaires pour transformer les modèles économiques, il a été souligné que **l'écosystème financier doit être modifié** pour être plus inclusif dans ses accords de gouvernance, mais aussi dans les services et les solutions qu'il offre pour canaliser le financement vers le développement des économies locales et le soutien des communautés. Plusieurs questions clés ont été posées : comment compenser le manque de revenus propres et les mandats non financés des GLR ? Comment améliorer l'accès des acteurs locaux au financement des projets de développement ? Afin de construire un nouveau système financier, de nouveaux accords financiers et des solutions sur mesure telles que des prêts à faible taux d'intérêt sont nécessaires lorsqu'il s'agit d'augmenter les flux financiers vers les GLR et d'autres acteurs des territoires. La fiscalité constitue un outil puissant et une composante du système financier dont les pays en développement et d'autres pays peuvent tirer parti pour améliorer les finances publiques, tout en réduisant les inégalités. La créativité et la proximité sont les principes clés qui devraient sous-tendre l'engagement des GLR dans le renouvellement du système financier. Cela permettrait, à son tour, d'ouvrir de nouvelles voies axées sur le développement local à moyen et à long terme, plutôt que sur des solutions à court terme, de renforcer le capital humain des GLR et de promouvoir des politiques davantage axées sur les personnes.

L'établissement de partenariats stratégiques est essentiel pour les GLR dans le cadre de **la refonte de l'architecture de gouvernance**, car ils permettent la prestation conjointe de services avec d'autres parties prenantes. Les partenariats peuvent être conclus avec tous les types d'acteurs, y compris les pairs, la société civile, les niveaux supérieurs de gouvernement et les banques. Ils peuvent être établis au niveau local, mais, comme l'ont rappelé les participant-e-s, ils devraient également viser à influencer les grandes institutions financières internationales. Que peuvent attendre les GLR de chaque partie prenante pour les soutenir techniquement et financièrement dans la fourniture de services publics de base ? Les participant-e-s ont rappelé que, comme cela s'est fait pendant la pandémie dans de nombreux pays, les GLR demandent, souvent par l'intermédiaire de leurs associations de gouvernements locaux, que leurs gouvernements nationaux leur accordent les ressources correspondantes pour les compétences et les responsabilités qui leur sont attribuées. Les alliances créées avec la société civile organisée et les mouvements de base sont puissantes, car elles s'appuient sur les connaissances locales, tout en garantissant une participation égale. Dans certains cas, les partenariats public-privé sont une modalité d'association qui peut être utile pour réduire la charge financière des autorités publiques, à condition que ces associations soient négociées dans des conditions équitables et équilibrées. La position privilégiée des GLR et leur connaissance du terrain sont la clé du succès, mais il ne faut jamais oublier la coresponsabilité des acteurs publics et privés et l'importance de la coopération avec les gouvernements et les processus nationaux pour mettre en œuvre et localiser efficacement les agendas mondiaux.

D'importantes contributions ont également été partagées sur la manière dont l'adoption d'une **approche féministe et solidaire des systèmes économiques et financiers** comprend l'intégration de la sensibilité au genre dans les investissements locaux, mais aussi l'examen des budgets locaux dans une perspective féministe, en s'interrogeant sur les impacts concrets que les décisions d'investissement local peuvent avoir sur la vie des femmes et, en particulier, de celles qui vivent et travaillent dans des conditions informelles. Les participant-e-s ont partagé des

exemples de groupes dirigés par des femmes qui prennent part aux délibérations des processus budgétaires locaux (qui incluent également d'autres parties prenantes locales telles que les entreprises locales) aux côtés des GLR pour améliorer les services. Un autre outil **d'élaboration des politiques axé sur les personnes** comprend les monnaies locales et sociales qui sont des initiatives visant à établir un lien entre le développement économique et les soins, en particulier pour les communautés les plus marginalisées. L'adoption d'une approche fondée sur les droits implique également de comprendre que les coupes budgétaires dans les investissements d'infrastructure ont des répercussions sur l'accès à la santé ou à l'éducation, par exemple. En outre, cela implique également que l'accessibilité soit prise en compte par les gouvernements locaux lors de la passation de marchés publics. En résumé, les participant·e·s ont convenu qu'il est nécessaire de repenser les dépenses publiques pour y inclure des clauses de responsabilité sociale, car il est important d'éduquer le public à de nouvelles habitudes de consommation.

3. Comment s'assurer que les actions mises en place pour réaliser nos aspirations communes fassent progresser l'égalité urbaine et territoriale ?

La section précédente rassemblait les contributions des participant·e·s à la conversation collective. Elles ont permis d'identifier plusieurs dimensions essentielles pour redéfinir les finances et l'économie en tant que point d'entrée pour un avenir durable. L'analyse suivante passe en revue les possibles actions locales à mettre en place pour faire progresser l'égalité urbaine et territoriale, en évitant de reproduire involontairement les inégalités.¹

¹Cette analyse se base sur les conclusions du rapport 2022 [GOLD VI](#), la publication phare des GLR, produite en partenariat avec Knowledge in Action for Urban Equality. Selon ce rapport, pour que les actions locales, quelles qu'elles soient, fassent progresser l'égalité urbaine et territoriale, elles doivent être basées sur un ensemble de principes liés aux notions de droits, d'espace, de gouvernance, de finances et de temps. Vous pouvez consulter ces cinq principes dans leur intégralité [ici](#).

Thème clé abordé lors de la discussion **Comment les actions locales en lien avec ce thème peuvent-elles être étayées par les principes d'égalité de GOLD VI ?**

Transformation du système économique

- Adopter une approche fondée sur les droits implique de changer la vision de ce qui constitue de la valeur : donner à diverses communautés les moyens de remettre en question les structures de pouvoir dominantes du système économique actuel, qui privatise les gains et socialise les pertes.
- Aborder la dimension spatiale des inégalités permet de reconnaître que les personnes vivant dans des zones différentes n'ont pas la même voix dans les processus de prise de décisions, et d'y remédier. En retour, cela contribue à garantir une redistribution juste et équilibrée des biens communs (y compris la terre), des services et de l'accès aux ressources.
- Promouvoir une nouvelle culture de gouvernance infranationale responsabilise les GLR, les associations et les institutions, en déléguant le pouvoir et en décentralisant la prise de décisions, permettant ainsi la promotion du budget participatif local et d'autres outils visant à rendre les processus décisionnels locaux plus inclusifs.
- L'adoption d'une architecture de financement et d'investissement adéquate réoriente et redistribue les flux financiers, permettant de donner la priorité au bien-être des personnes et de la planète et non au profit et à la production. Elle permet de promouvoir la notion de « suffisance » qui soutient la justice sociale et écologique.
- S'engager dans le temps permet de réfléchir aux inégalités historiques, d'en tirer des leçons et de planifier un système économique juste et durable qui profite aux générations actuelles et futures. On peut ainsi corriger les injustices structurelles.

Adopter une approche féministe et solidaire des systèmes économiques et financiers

- L'adoption d'une approche fondée sur les droits permet de s'assurer que nos économies servent équitablement toutes les personnes, en écoutant les voix marginalisées, et en prêtant attention à la lutte contre les formes de discrimination croisées et systémiques, comme le racisme, le sexisme ou le validisme.
- Aborder la dimension spatiale des inégalités permet d'intégrer les principes de proximité et de solidarité dans les actions locales, pour que toutes les populations bénéficient des biens communs et en prennent soin, en remédiant à la ségrégation spatiale.
- La promotion d'une nouvelle culture de la gouvernance infranationale ouvre des espaces aux leaderships féministes pour plaider en faveur de nouvelles formes de politiques centrées sur l'équité, la justice, la paix, l'horizontalité et le bien-être des personnes et de la planète, en mettant l'accent sur les voix historiquement en marge.
- Une architecture financière adéquate, comme l'affirment les économistes féministes, peut contribuer à remettre en question la nature extractive et axée sur le profit des logiques économiques mondiales et locales et, au lieu de cela, donner la priorité à la réaffectation des ressources vers le bien-être social et la prestation de services publics. Réorienter les flux financiers pour soutenir les économies fondées sur les soins et la distribution équitable des ressources.
- S'engager dans le temps permet de reconnaître les contextes historiques, de rejeter le récit de « progression linéaire » du capitalisme et de plaider en faveur d'une justice intergénérationnelle et écologique.

4. Orientations politiques : principaux enseignements

Les orientations politiques suivantes articulent la vision partagée de la redéfinition des finances et de l'économie. Elles se basent sur les aspirations communes et les contributions partagées, et réaffirment la nécessité que les actions locales visant à réaliser ces aspirations fassent effectivement progresser l'égalité urbaine.

i. Adopter l'approche du soin pour choisir les investissements

L'un des piliers fondamentaux de la transformation du système financier est l'adoption de l'approche de « l'économie du soin ». En d'autres termes, il s'agit d'adopter un nouvel ensemble de valeurs et une optique de solidarité à travers laquelle les décisions financières devraient être prises. Les droits humains et l'accessibilité pour toutes et tous doivent être placés au centre des préoccupations afin que les décisions financières, en particulier les marchés publics et les investissements en capital, soient fondées sur des principes universels et sur la responsabilité sociale. La promotion d'une approche féministe du financement et de la budgétisation, où chacun-e est pris-e en considération tout en reconnaissant l'inégalité des chances, sera le moyen de rendre possible un avenir durable. Ces principes directeurs ne doivent pas être négociés ni être considérés comme des critères d'importance secondaire.

ii. Protéger les biens communs, les services et les nouveaux éléments essentiels grâce à l'économie sociale et solidaire

Les marchés motivés par le profit ne doivent pas être les seuls à gérer les biens et services publics, car cela aggrave les inégalités. Au contraire, l'approche inclusive devrait dominer dans les secteurs de l'économie et des biens et services considérés comme essentiels. Ces secteurs cruciaux requièrent une gestion, une appropriation et une connaissance collectives supérieures au profit privé. Dans

certains cas, la protection de l'intérêt public et l'impératif d'assurer un accès universel à ces biens communs doivent être garantis par des réglementations, en faisant appel à l'économie sociale et solidaire ou même en démarchant les biens et services communs privatisés.

iii. Fonder les décisions financières sur les besoins des personnes

Les décisions en matière de dépenses publiques des gouvernements, mais aussi le secteur privé et les investisseurs, devraient fixer leurs priorités autant que possible en fonction des besoins des communautés. Nous cherchons à financer l'égalité et, pour ce faire, nous devons renouveler le portefeuille de services, d'investissements et de biens financés. Il est essentiel de financer des services et des biens qui répondent directement à l'urgence climatique, à la crise du logement, à la souffrance de celles et ceux qui n'ont pas assez pour subvenir à leurs besoins. Il s'agit donc de soutenir les moyens de subsistance de base des personnes en leur fournissant les services minimums et les nouveaux éléments essentiels, notamment l'éducation, la santé, le logement, la nutrition, la culture ou l'accès à Internet.

iv. Donner la priorité à la durabilité des biens communs avant tout

Les résultats de toutes les politiques économiques et les décisions d'investissement doivent respecter les droits humains et viser à réduire les inégalités et à soutenir les habitant-e-s. De même, le capital, le travail et les intrants nécessaires pour dynamiser et faire fonctionner

l'économie doivent également tenir pleinement compte de la planète et des ressources limitées dont nous dépendons. Les biens communs doivent être traités comme des éléments vitaux pour la survie de l'humanité et non comme des ressources exploitables, ou des marchandises soumises aux fluctuations du marché qui ne correspondent pas aux besoins des communautés.

v. *Mesurer les finances et l'économie sur la base de critères de durabilité, de développement humain et de bien-être*

La hiérarchisation des investissements à travers un nouvel ensemble de valeurs doit également conduire à reconsidérer les outils de mesure qui permettent de déterminer si une économie est sur la bonne voie. Le PIB ne peut être la principale mesure du développement, car il ne prend en compte que (certains) facteurs économiques. De plus, il s'agit d'une mesure liée à la poursuite d'une croissance économique permanente qui n'intègre pas les préoccupations relatives à la durabilité et à la nature limitée des ressources planétaires. Il est nécessaire d'adopter largement d'autres mesures de développement qui tiennent compte du bien-être, de la santé, de la cohésion, de la diversité culturelle et de l'ouverture des sociétés.

vi. *Développer des alliances et des mécanismes de financement innovants et durables*

Les instruments de financement traditionnels devraient être complétés et remodelés par des approches et des modalités de financement plus créatives afin d'élargir et d'explorer des opportunités de financement supplémentaires. Le recours à la dette est un moyen utile de combler le fossé entre les services accumulés et les investissements dans les infrastructures,

surtout si l'on considère les coûts initiaux plus élevés des infrastructures résilientes par rapport aux infrastructures grises. Le financement par l'emprunt, mais aussi les partenariats public-privé, les émissions d'obligations ou la création de structures ad hoc associant des ressources publiques et privées, sont autant d'options de financement complémentaires qu'il convient d'examiner attentivement et d'ajuster pour combler les déficits budgétaires. Il est essentiel de rester conscient du lien entre le financement du secteur privé et l'augmentation de la dette, et donc d'éviter une dépendance excessive à l'égard de certaines modalités de financement lorsque cela est possible, afin de maintenir un contrôle de l'intérêt public sur la fourniture des services.

vii. *Unir les efforts par le biais d'une alliance multipartite pour le financement du développement*

Des économies saines et durables qui répondent aux besoins de la population peuvent être réalisées grâce à des partenariats et à la collaboration des GLR avec des processus et des groupes d'acteurs plus larges, car aucun acteur ou niveau de gouvernement n'a la capacité de fournir seul ce dont les communautés ont besoin pour prospérer. La reconnaissance mutuelle est essentielle pour que ces partenariats soient significatifs et durables. D'une part, les GLR doivent être en mesure de renforcer leurs capacités : apprendre à interagir et à fournir des services conjointement avec d'autres parties prenantes, y compris les communautés, sur la base d'une confiance mutuelle. Ils doivent également négocier et dialoguer avec les institutions financières, y compris les intermédiaires financiers et les banques de développement infranationales. D'autre part, l'écosystème et les acteurs financiers internationaux doivent comprendre que le financement des GLR est essentiel au

financement du développement local et national. Lorsqu'ils participent financièrement à des projets locaux ou accompagnent des initiatives locales, les investisseurs doivent reconnaître le rôle privilégié des GLR dans la contribution à la réalisation des ODD, et donc travailler dans le cadre de collaborations équitables qui évitent la création d'une dette insoutenable, par exemple. Les gouvernements locaux organisés ont la légitimité et le pouvoir de demander et d'obtenir les ressources financières nécessaires à la localisation des ODD, à condition que cela se fasse de manière planifiée et par le biais de demandes collectives.

viii. Assurer une participation large et inclusive à la gouvernance économique mondiale

Le modèle multipartite pour le développement des infrastructures locales, l'entretien ou la fourniture de services devrait être suivi au niveau national, régional et international lorsqu'il s'agit de prendre des décisions sur les systèmes fiscaux et économiques. Un modèle ouvert d'architecture de gouvernance doit se refléter dans l'arène décisionnelle internationale pour les réformes financières et économiques où l'inclusion et la participation égale doivent être renforcées. Il est essentiel de combiner les connaissances locales de tous les types de parties prenantes avec une large participation pour s'assurer que toutes les voix sont entendues et prises en compte lorsque des implications mondiales sont en jeu.

ix. Encourager le rôle des communautés pour une reterritorialisation du financement

Les nouvelles modalités d'engagement des communautés se sont converties en des modèles alternatifs au système économique

dominant ou en réponses d'urgence à des crises. Des avantages communs et multiples résultent de ces expériences où les connaissances locales sont mises en avant et où une approche basée sur la proximité garantit que les décisions soient prises en respectant les souhaits des communautés. Les citoyen-ne-s n'ont pas vraiment leur mot à dire quant à la planification des systèmes économiques et financiers, elles et ils se sentent donc déconnecté-e-s de leurs dirigeant-e-s politiques et déséparé-e-s face aux entreprises toutes puissantes. Encourager la participation et assurer une représentation égale dans la prise de décisions et la mise en œuvre des politiques publiques, y compris en recourant au budget participatif, sont des moyens pour les institutions publiques de regagner en légitimité, mais aussi de s'assurer que leurs politiques aient des effets positifs sur le territoire et pour les habitant-e-s.

x. Promouvoir la transparence et la divulgation publique des données pour renforcer la confiance

La confiance dans les organes et institutions de gouvernement dépend en grande partie du fait que les représentant-e-s politiques et les personnes qui occupent des postes de haut niveau dans ces institutions concrétisent leurs intentions publiques et justifient les décisions prises. Pour respecter l'engagement de transparence, les GLR doivent rendre compte de leurs décisions, mais aussi combler le fossé entre les citoyen-ne-s et les finances publiques en présentant des publications, des bases de données ouvertes et des campagnes de sensibilisation à l'importance et à l'utilisation des finances publiques. En outre, la transparence est également un puissant levier pour remettre en cause les mesures d'austérité lorsque les comptes économiques montrent qu'elles ne sont pas nécessaires. Elle permet ainsi d'arrêter les

coupes dans les dépenses sociales et publiques et de réorienter les flux financiers vers des politiques centrées sur les citoyen·ne·s, créant ainsi un cercle vertueux qui renforce la confiance de la communauté dans les institutions publiques.

5. Ressources

Titre
Barry Herman (2022). The United Nations Should Start Preparing for the Fourth International Conference on Financing for Development.
Floater, G. et al (2017). Financing the Urban Transition: Policymakers' Summary. Coalition for Urban Transitions.
Civil Society Financing for Development Mechanism (2023). Lettre au Secrétaire général des Nations Unies : mise en œuvre de la résolution 77/244 de l'Assemblée générale des Nations Unies.
CGLU, KNOW (2022). GOLD VI. Les voies GOLD VI pour l'égalité urbaine et territoriale : Combattre les inégalités par des stratégies de transformation..
OCDE, CGLU (2022). Rapport général de synthèse de l'Observatoire mondial des finances et des investissements des collectivités territoriales.
CGLU (2022). Le Pacte pour l'avenir de l'humanité.

